

# POLITIQUE QUALITÉ 2022 - 2024

Depuis plusieurs années, les secteurs Jeunesse, Seniors et Solidarités du Groupe SOS s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, en garantissant les droits des personnes accueillies.

La Politique Qualité, diffusée à toutes les parties prenantes, définit les objectifs poursuivis et se traduit en principes d'actions au quotidien au profit de l'accompagnement proposé pour les personnes accueillies et du bien-être des professionnels.

Ces objectifs ne sont pas isolés et découlent des politiques passées, maintenons la dynamique d'amélioration continue !

## RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

- Promouvoir la **Bienveillance** dans chacune de nos actions
- Renforcer la **participation** des personnes accompagnées dans le processus de prise de décisions.
- Rendre **accessible** les documents institutionnels
- Contribuer au **bien-être** de la personne accueillie
- Construire le temps de **l'accueil** comme moment clef du parcours
- Renforcer le **pouvoir d'agir** de la personne accueillie
- Permettre une **vie sociale épanouie** des personnes accueillies.
- Lorsqu'ils existent, affirmer la **place des aidants** dans l'accompagnement des personnes accueillies et la vie du service ou de l'établissement

- Poursuivre les actions au service de la **Qualité de Vie au Travail** en collaboration étroite avec les services des ressources humaines
- Mener un programme autour de la **promotion de la Bienveillance** (analyse de pratiques, audit, formation, posture professionnelle, représentation de la personne accompagnée, etc.)
- Renforcer la **participation** des professionnels aux décisions, encourager la prise d'initiatives et l'expression des talents
- Former les professionnels et leur permettre d'échanger autour de **questionnements éthiques**
- Favoriser l'appropriation des **recommandations de bonnes pratiques professionnelles** par les équipes.
- Faciliter l'utilisation des **outils numériques** et notamment des logiciels métier qualité.

## FAVORISER LA FORMATION ET L'IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

## ANCER L'ÉTABLISSEMENT SUR SON TERRITOIRE

- Valoriser les **missions** des établissements et de l'association
- Ouvrir l'établissement sur **l'extérieur**, se faire **connaitre** tant pour permettre une continuité de parcours qu'un partage des moyens sur le territoire
- Identifier les **ressources du territoire** nécessaires à la continuité et à la qualité de l'accompagnement.
- Entretien et diversifier les **liens** avec ces structures

ENGAGEONS NOUS À DÉPLOYER CETTE POLITIQUE

